

#### D2025-220

#### Formulaire de déclaration

Liaison par autocar ≤ 100 km

Version janvier 2023



#### A savoir

- Saisissez directement vos données sur ce formulaire
- Précisez le nom des fichiers si vous souhaitez joindre des pièces au dossier
- Envoyez-le au format PDF accompagné des pièces jointes :
  - par mail à <u>procedure@autorite-transports.fr</u>

#### Le formulaire de déclaration se décompose en deux parties :

- Une partie regroupant les éléments obligatoires, demandés expressément à l'article R. 3111-43 du code des transports ou, le cas échéant, à l'article R. 3111-45 du même code dans l'hypothèse d'une modification d'un service existant, qui a vocation à être publiée;
- Une deuxième partie regroupant des éléments complémentaires, souhaités par l'Autorité pour faciliter le traitement de la déclaration par ses services, qui n'a pas vocation à être publiée.

autorite-transports.fr 1/4

### **DÉCLARATION - LIAISON PAR AUTOCAR ≤ 100 km**

#### Partie 1 : éléments obligatoires (publiés sur le site de l'Autorité)

Identification de l'entité effectuant la déclaration				
Nom de l'entreprise	Comuto Pro			
Raison sociale de l'entreprise	Comuto Pro SASU			
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports <sup>1</sup>	Pièce jointe n°3 : Autorisation d'exercer la profession de transporteur public routier au moyen de véhicules motorisés			
Département d'établissement de l'entreprise	PARIS (75)			

Liaison déclarée			
S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017-xxx) et les modifications apportées: Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés Diminution de temps de parcours d'au moins 10% Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarés			
Origine <sup>2</sup> de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	<b>Strasbourg - L'Étoile Bus Station</b> Place de l'Étoile 67100, Strasbourg 48.57419099556414, 7.754209756782272		
Destination³ de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	Colmar 1 Place de la gare 68000 Colmar 47.464769, -0.557731		
Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) n°1		
Temps de parcours (en heures et minutes)	Environ 00h59m		
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire.	Pièce(s) jointe(s) n°2		

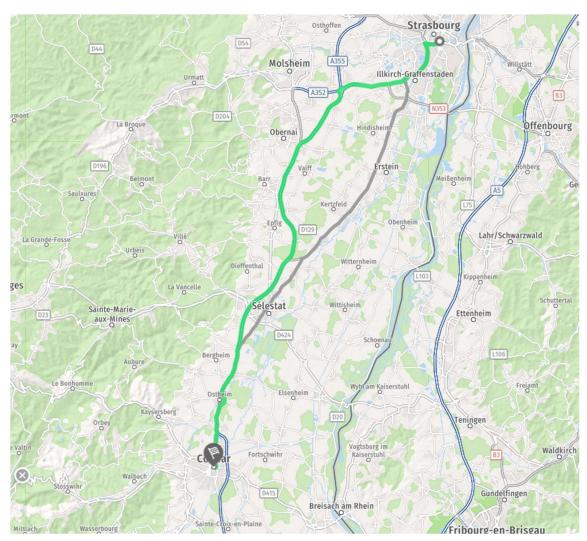
autorite-transports.fr 2/4

<sup>1 «</sup> Les entreprises de transport public de personnes établies sur le territoire national doivent être inscrites à un registre tenu par les autorités de l'Etat dans les conditions prévues par l'article L. 1421-1. L'inscription à ce registre peut être subordonnée à des conditions d'établissement, d'honorabilité professionnelle, de capacité financière et de capacité professionnelle selon des modalités fixées par décret en Conseil d'État ».

2 Extrémité 1 de la liaison concernée.

<sup>3</sup> Extrémité 2 de la liaison concernée.

# <u>Pièce jointe n°1</u> <u>Itinéraire envisagé entre Strasbourg<>Colmar</u>



## Pièce jointe n°2 : Quotidiens de passage

# Strasbourg<> Colmar

Strasbourg<> Colmar		Quotidien	Quotidien
Strasbourg   Départ  Place de l'Étoile 67100, Strasbourg		09:25	10:45
Colmar   Arrivée		10:35	11:55
1 Place de la gare 68000 Colmar		10.55	11.55
	OFFRE PAR TRAJET	car 58 places	3

Colmar<>Strasbourg		Quotidien	Quotidien
Colmar   Départ		14:45	21:10
1 Place de la gare 68000 Colmar		14.45	21.10
Strasbourg   Arrivée		15:55	22:15
Place de l'Étoile 67100, Strasbourg		15.55	22.15
	OFFRE PAR TRAJET	car 58 places	S